

J'ai en main une lettre du bureau du député de Québec-Est concernant les politiques selon lesquelles les souscripteurs financiers du parti conservateur se verront accorder la préférence dans l'octroi de contrats gouvernementaux, ce qui représente un million de dollars par année.

Pourquoi le gouvernement permet-il que l'argent des contribuables soit utilisé pour promouvoir et aider, et même récompenser les amis des conservateurs?

[Traduction]

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le gouvernement ne fait rien de tel. Je sais ce que la presse a publié au sujet de la lettre dont le député a fait mention. A son retour de l'étranger, le député de Québec-Est a immédiatement envoyé des excuses au premier ministre pour les renseignements erronés qui avaient été communiqués par son bureau pendant son absence. En outre, il a envoyé à chacun . . .

M. Turner (Vancouver Quadra): Combien de temps ce voyage a-t-il duré?

M. Nielsen: En outre, il a adressé . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Turner (Vancouver Quadra): Quand revient-il?

M. Nielsen: En outre, il a adressé des excuses à chacun des destinataires de la lettre pour les renseignements erronés qu'elle contenait. Il a, de plus, énoncé la politique suivie par le ministère des Travaux publics pour l'octroi des contrats.

M. Boudria: Monsieur le Président, j'ai eu connaissance de la lettre de repentir qui a été envoyée.

LES MEMBRES DU COMITÉ ROBERGE

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Selon les médias, le député de Québec-Est est non seulement membre de ce caucus, mais également membre du comité Roberge sur le favoritisme . . .

M. le Président: A l'ordre. Le député a fait deux déclarations dans sa première question. Peut-il poser directement sa question?

M. Boudria: Pourquoi le gouvernement sanctionne-t-il ce genre d'agissements en laissant ce député siéger au comité Roberge sur le favoritisme?

[Français]

Et pourquoi le premier ministre ou le vice-premier ministre n'exige-t-il pas immédiatement la démission du député conservateur de Québec-Est?

[Traduction]

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, les propos du député sont parfaitement trompeurs et inexacts. Il a reconnu

Questions orales

avoir été mis au courant des excuses que le député de Québec-Est a adressées en reconnaissant qu'il avait commis une erreur et en énonçant la politique suivie à tous ceux qui avaient reçu la lettre initiale. Personne n'est à l'abri d'une erreur, monsieur le Président, pas même le député qui a posé la question.

* * *

L'AGRICULTURE

LA SUPPRESSION DU CRÉDIT D'IMPÔT À L'INVESTISSEMENT— L'INCIDENCE SUR LES AGRICULTEURS

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Comme tout le monde le sait, ce budget représente des impôts, encore des impôts. Nous venons de découvrir dans les documents budgétaires un impôt caché grévant les familles d'agriculteurs du pays.

Le ministre de l'Agriculture sait-il que la suppression du crédit d'impôt à l'investissement obligera les agriculteurs canadiens à payer 150 millions de dollars de plus en impôt par an, et notamment les agriculteurs de la Saskatchewan qui devront payer 50 millions de dollars de plus? Quelle influence a-t-il eue sur le ministre des Finances?

M. Deans: Aucune, je suppose.

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le député a pris grand soin de ne pas reconnaître que dans le budget actuel, outre la longue liste de mesures spéciales que le gouvernement a prises pour l'agriculture, le ministre des Finances a offert une aide supplémentaire de plus de 400 millions de dollars pour les deux prochaines années. Le député a délibérément omis de le signaler.

LA POSITION DU MINISTRE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, je veux une réponse. Le ministre de l'Agriculture sait-il que si l'on supprime le crédit d'impôt pour investissement pour les agriculteurs, ces derniers vont voir leur impôt fédéral augmenter de 50 p. 100? Le sait-il, monsieur le Président?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, d'après la façon dont le député a interprété le budget, il est évident qu'il n'a pas suivi l'évolution de l'agriculture canadienne entre 1981 et 1985. Il ne voit pas l'avenir jusqu'en 1986.

M. Rodriguez: Répondez à la question.

M. Wise: Au moment de sa mise en vigueur, le crédit d'impôt à l'investissement visait un objectif. Cependant, je me suis entretenu avec des agriculteurs dans le pays et avec les comptables qui travaillent pour eux. Le message qu'ils m'ont donné est clair et précis . . .

M. le Président: La réponse devient trop longue. A l'ordre.

M. Deans: Plus vous parlez, moins vous êtes convaincant.